



**Location de salle
TARIFS**

6, route de Catenoy
60140 Bailleval
Tél. : 03 44 67 22 34
La.demi-lune@orange.fr
Site : <http://lademi.lune.free.fr>

Tarifs de la location :

Week-end	Samedi matin 10h00 au Dimanche soir 23 h 00 (+ vendredi pour la préparation)	Prix 670 € TTC	Caution 1000 €
Week-end	Sans le vendredi Samedi matin 10 h00 au Dimanche soir 18 h 00	Prix 570 € TTC	Caution 1000 €
Samedi ou Dimanche	Matin 08 h 00 au soir 23 h 00	420 € TTC	Caution 1000 €
Jours fériés en semaine	Matin 08 h 00 au soir 23 h 00	220 € TTC	Caution 1000 €
Journée en semaine	Matin 08 h 00 au soir 23 h 00	120 € TTC	Caution 1000 €
Réveillon et jour de l'an	Matin 08 h00 au lendemain soir 23 h 00 (+ la veille pour la préparation)	670 € TTC	Caution 1000 €

Acompte de 50 % à la réservation (chèque à l'ordre de : La Demi-lune)

En cas de désistement : 50 % du prix total de la location resteront acquits pour les frais d'inscriptions et de gestion.

Une caution de 1000 € est à verser à la remise des clefs et sera restituée ou détruite, après état des lieux, sauf si une dégradation ou un manque de propreté et de matériel est constaté. Dans ce cas, le locataire supportera tous les frais de remise en état au prix du neuf en proportion du préjudice subi.
La Caution sera restituée ou détruite à partir du lundi 10h

Sont en prestation :

Vaisselle :

- Toute personne louant la salle peut également louer la vaisselle au prix de 1,20 € par personne. En cas de casse ou de perte, le tarif suivant est appliqué: 2 € par objet.

Détail :

Assiettes plates, assiettes à dessert, verres à eau, verres à vin, flûtes à champagne, couteaux, fourchettes, grandes, petites cuillères, tasses à café, salières, poivrières et panier à pain.

Tireuse à bière :

- Espace bar avec possibilité de bière pression, l'ensemble tireuse et fût de 30 litres Gilbert de luxe (CO2 compris) pour un supplément de 120 €

Cuisson :

- 1 Plaque de cuisson à induction PRO puissance 3000W température de 60° à 240° pour un supplément de 30 €

Percolateur à café :

- Percolateur à café de 6 litres 50 tasses maxi pour un supplément de 20 € (café non compris)

Tonnelet :

- 2 tonnelets bois pour fontaine à vin (5 et 10 litre) pour un supplément de 10 €

Congélateur :

- Congélateur cube de 40 litres pour un supplément de 15 €

Glaçon :

- Machine à glaçon pour un supplément de 15 €

Nettoyage :

- Le nettoyage est à la charge du locataire, dans le cadre du 100% plaisir, elle peut être fait par nos soins moyennant un supplément de 120 € (vaisselle compris).

Interdictions :

Toute cuisson dans la salle est interdite : les réchauds à gaz, friteuses et poêles à frire sont interdites

Les gros appareils ménagers électriques autres que ceux de la salle ou fourni en prestation sont interdits.

La musique est autorisée jusqu'à 4 heures du matin.

Tous droits d'auteurs (musique etc...) sont à payer par le locataire de la salle ou animateur mandaté par lui. La salle est équipée d'un limiteur **sonore réglé à 95 dB**, un gyrophare rouge permet de prévenir en cas de dépassement et accorde quelques secondes pour baisser le son avant une coupure des prises.

Il est strictement interdit de neutraliser les systèmes de sécurité et de fumer à l'intérieur des locaux

L'utilisation de pétards et de fil-fou est interdite.

Décoration des locaux :

Pour la décoration de la salle, le preneur s'engage à utiliser, uniquement, les systèmes d'accrochage en place. Tout autre moyen de fixation

(Punaises, scotch, double face ,agrafes, vis, pâte à fixe etc..) est interdit.

Toute détérioration constatée lors de l'état des lieux contradictoire de sortie sera à la charge du preneur.

A tout moment la direction s'accorde le droit de venir vérifier le bon respect du règlement.

Aucune modification ne doit être apportée dans la salle (punaises, clous, ou autre système) créant une dégradation.

Règlement de la location de la salle à usage multiple :

Toute personne qui loue la salle s'engage à respecter et à faire respecter ce présent règlement.

Ce présent règlement, non exhaustif, est établi afin de définir les règles à respecter et la conduite à l'intérieur de la propriété et sur le parking privé.

Le locataire doit fournir une attestation de responsabilité civile

(Gratuite, à demander à son assureur) précisant la date de l'événement et l'adresse de la demi-lune, dont les garanties offertes couvrent l'ensemble des risques inhérents à sa qualité d'organisateur et de locataire et se porte garant du comportement de toutes les personnes (invités, traiteurs, animateurs professionnels etc.) qui participent à cette manifestation qu'il organise.

Afin d'éviter toute plainte de voisinage, nous vous demandons de limiter les bruits audibles par celui-ci (cris, bruit de moteur, autoradio, claquement de portière aux alentours de la salle et sur le parking) en particulier, à partir de 22 heures et de régler ou limiter la sonorisation en conséquence (fermeture des portes et fenêtres de la salle).

Toute personne ayant une tenue ou un comportement incorrect et contraire aux bonnes mœurs ou troublant l'ordre sera expulsé sans pouvoir prétendre à un quelconque dédommagement.

Les enfants ne doivent pas jouer à proximité des voitures, et sont sous la responsabilité de leurs parents ou autre(s) adultes(s) à qui ils ont été confiés.

La salle étant mise à votre disposition, notre responsabilité ne saurait être engagée lors d'accident ou de vol dans les locaux ou la propriété.

La sous-location ou l'occupation des lieux par toute autre personne ou organisme est interdite.

La location sera refusée ou annulée (dans ce dernier cas les retenus seront identiques au cas de désistement) si le but est à caractère xénophobe, contraire aux bonnes mœurs, s'il y a risque de perturbation de l'ordre public, si la solvabilité du demandeur ou son comportement aurait été sujet à reproches lors d'une location antérieure, etc....

Les horaires et dates de location définis comprennent le temps d'installation, (et de remise en état de la salle) et sont à respecter, ils doivent être notés ci-après (Exemplaire à retourner)

Location de Chambres TARIF



5 chambres d'hôtes

1 Personne 45 €
2 Personnes 55 €
Personne supplémentaire 15 €



Petit déjeuner compris

Arrivée entre 16 h 30 et 19 h 30

Départ 12 h 00

Tout départ postérieur à 12 h, entraînera la facturation d'une nuit supplémentaire

- Merci de nous contacter entre ces horaires pour convenir, si, il est possible d'une arrivée après 19 h 30.
- Vous disposez d'une connexion Wifi gratuite en semaine. (Week-end sans Wifi)
- Les animaux de compagnie ne sont pas admis
- Les petits déjeuners sont pris entre 8h00 et 11h00 en semaine et 9h30 11h le week-end
- **Les chambres sont nominatives et les lieux ne peuvent être occupés que par les locataires des chambres .**

Réservation :

Chambre N° 1

Nombre de personne : _ _ _ Nom : _ _ _ _ _ Prénom : _ _ _ _ _

Non : _ _ _ _ _ Prénom : _ _ _ _ _

Chambre N° 2

Nombre de personne : _ _ _ Nom : _ _ _ _ _ Prénom : _ _ _ _ _

Nom : _ _ _ _ _ Prénom : _ _ _ _ _

Chambre N° 3

Nombre de personne : _ _ _ Nom : _ _ _ _ _ Prénom : _ _ _ _ _

Nom : _ _ _ _ _ Prénom : _ _ _ _ _

Chambre N° 4

Nombre de personne : _ _ _ Nom : _ _ _ _ _ Prénom : _ _ _ _ _

Enfants : _ _ _ Nom : _ _ _ _ _ Prénom : _ _ _ _ _

Chambre N° 5

Nombre de personne : _ _ _ Nom : _ _ _ _ _ Prénom : _ _ _ _ _

Nom : _ _ _ _ _ Prénom : _ _ _ _ _

Mémo. Nettoyage de la salle

Salle : le dessus des tables doit être nettoyé avant leur rangement

Les chaises doivent être empilées et rangées le long du mur **(ne pas les adossé sur les radiateurs)**

Toutes guirlandes, ficelles ou autres doivent être enlevées

Si des traces ont été faites sur le mur elles doivent être nettoyées

Si des tâches ont été faites sur le parquet il doit être nettoyé **(Produit fourni)**

Toilette : les toilettes doivent être rendues propre intérieur extérieur des cuvettes

Rouleaux de papier neuf doivent être remis

Ne pas oublier de vider les petites poubelles

Le sol doit être lavé

Bar : le dessus du bar doit être nettoyé

Le sol doit être lavé

Cuisine : ne pas utiliser de produit corrosif javel ou autres et le côté rayant des éponges

Vous devez nettoyer l'intérieur du réfrigérateur, micro onde, four si utilisé, de la poubelle et du lave vaisselle **(vidanger le bac)**

Le sol doit être lavé

La vaisselle doit être rendue propre

Extérieure : (qui ne fait pas partie de la prestation ménage)

Les mégots, papiers, détritrus ou autres doivent être ramassés.

Attention : Toutes les sortes de confettis devront être ramassées en extérieur .

Les cendriers doivent être vidés

Les détritrus ménagers doivent être mis dans des sacs-poubelles fermés

Les bouteilles en verre doivent être mises dans le container prévu à cet effet en face de la salle

Tout manquement au nettoyage ou casse peut entraîner une perte partielle de la caution

Quelques exemples les plus fréquents :

Remise en état (nettoyage mal fait) de la salle déduction : 50 € Vaisselles rendues sales : 50 €

Détérioration d'une chaise valeur : 30 € Détérioration d'une table : 150 €

Détérioration abattant WC : 30 € Poubelle ou autres ustensiles toilette : 10 €

Trou dans le mur (par punaises agrafes ou autres) : 10 €



2023

Contrat à retourner rempli et signé à :

EURL la demi-lune
6, route de Catenoy
60140 Bailleval
Tel : 03 44 67 22 34
la.demi-lune@orange.fr

Bon de réservation

NOM et prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ **Mail** _____

Type d'événement : _____

Nombre de personnes prévues : _____

Heures et jour de début de la location : _____

Heures et jour de fin de la location : _____

Prestation supplémentaire : _____

La réservation ne sera effective qu'après réception du contrat dûment signé et accompagné du paiement de l'acompte.

Pour une association, seul son Président a qualité pour intervenir au contrat de location.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la location de la salle La Demi-lune.

Prix total : _____ **Acompte :** _____ **N° Chèque :** _____

Date : _____ **Lu et approuvé Signature :**

Nous vous remercions de votre confiance